
Lettre du représentant Garnier de Saintes, datée d'Avranches, rendant compte au comité de salut public de la situation dans la Manche, le Calvados, l'Ille-et-Vilaine et la Mayenne, en annexe de la séance du 15 brumaire an II (5 novembre 1793)

Jacques Garnier de Saintes

Citer ce document / Cite this document :

Garnier de Saintes Jacques. Lettre du représentant Garnier de Saintes, datée d'Avranches, rendant compte au comité de salut public de la situation dans la Manche, le Calvados, l'Ille-et-Vilaine et la Mayenne, en annexe de la séance du 15 brumaire an II (5 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) pp. 447-448;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41656_t1_0447_0000_5;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

succès d'Ancenis doit nous rendre très tranquilles et néanmoins nous avons été battus et mis en déroute à Craon, et si l'on croit toujours ainsi en faire trop, c'est s'abandonner à une sécurité perfide dont l'expérience du passé nous prouve que nous n'avons été que trop la victime.

« Lorsque je comptais recevoir quelque renfort de Vire et de Condé (1), et que je demande à cette dernière municipalité de faire marcher des forces sur Domfront, elle me marque qu'elle respecte trop la loi pour ne pas attendre des ordres. Sèpher, de son côté, a cru qu'il était intéressant de défendre à la gendarmerie de Vire de se déplacer, de manière que ni de Vire, ni de Condé il ne vient de troupes à notre secours, et cependant Rennes, par une lettre que je reçois en ce moment, me marque que si on ne marche pas nuit et jour pour voler à sa défense, elle va tomber au pouvoir des rebelles. J'ai aussitôt fait passer cette lettre au général Poyre, actuellement à Fougères, et où je serais moi-même si mes munitions de guerre, mes armes et mes subsistances étaient en mesure de me suivre.

« J'ignore si l'ennemi porte sérieusement ses vues sur Rennes, mais ce que je sais, c'est que s'il combine une fausse attaque, on s'y prend, ce me semble, à merveille pour la seconder, car une fois Fougères et Vitré dégaruis, nous n'avons aucune force suffisante à opposer aux brigands, qui auront le Calvados ou la Manche à choisir pour y porter leurs ravages.

« Il est évident que nous n'avons pas assez de moyens pour garder tous les points, lorsque le Calvados refuse de s'ébranler pour venir à notre secours, que l'Orne, la Sarthe et les autres départements circonvoisins ne font aucun mouvement et que l'armée de l'Ouest n'a compté que sur ses propres ressources.

« Il faut nécessairement qu'il nous arrive des secours de la Vendée, et surtout qu'un général actif et intelligent vienne sérieusement organiser une armée, diriger le mouvement de toutes les divisions, et n'attende pas, après trois mois d'échecs et de succès, à commencer des attaques générales.

« Je suis étonné que de petites municipalités limitrophes du département de la Manche, parce qu'elles appartiennent à celui du Calvados, méconnaissent la voix d'un représentant du peuple qui leur fait connaître ses besoins. Je suis étonné encore qu'un de mes collègues à Caen ne se soit pas détaché pour se rapprocher de moi du moment qu'il a su que le département de la Mayenne était devenu la proie des brigands. Est-ce que nous nous persuaderions que le danger cesse d'en être un parce qu'il est plus éloigné de nous? Certes, c'est là le moyen de le rapprocher bien vite en l'augmentant.

« Je vous fais part, mes collègues, de mes réflexions : ne les laissez plus sans réponse, portez un regard sérieux sur ce nouveau théâtre de guerre, elle peut n'avoir pas des suites désastreuses, mais il faut qu'elle soit de peu de durée, sans cela les brigands auront bientôt trouvé les moyens de rallier autour d'eux leurs forces éparses, de s'environner de magasins, de munitions de guerre et de toutes les ressources

propres à les rendre aussi formidables qu'ils l'étaient dans la Vendée.

« Salut et fraternité.

« GARNIER DE SAINTES. »

XXIV.

Les représentants du peuple près l'armée des Côtes de Cherbourg, aux représentants du peuple membres du comité de Salut public (1).

« Caen, le 9^e jour du 2^e mois de l'an II de la République.

« Nous recevons une dépêche rassurante de notre collègue Garnier. Il paraît enfin compter maintenant pour quelque chose l'artillerie et les 2,510 fusils que nous lui avons envoyés.

« Il nous demande un administrateur des subsistances; depuis longtemps nous l'avons invité de prévoir ce que cette partie exige. Nous allons entendre l'administrateur des subsistances de l'armée. Le citoyen Bouley, mandé par l'Administration, est parti hier pour Paris. Sa présence serait très nécessaire ici. Il venait de parcourir, avec des pouvoirs et des instructions que nous lui avons donnés, et celles qu'il puisait dans ses connaissances très utiles, les départements du Calvados et de la Manche.

« Notre collègue nous mande que les rebelles se renferment dans Laval, qu'ils ont rompu le pont de communication, que le général Rossignol s'avance auprès de la place.

« Nos observateurs ne nous ont point encore adressé de dépêches; ils sont sûrs; s'il y avait quelque danger, nous serions avertis, ils nous enverraient des courriers. Le général est prêt, sa petite armée est toujours prête à marcher.

« R. LINDET; OUDOT. »

XXV.

Garnier de Saintes, représentant du peuple près l'armée des Côtes de Cherbourg, au comité de Salut public (2).

« Avranches, le 10^e jour du 2^e mois de l'an II de la République.

« Je ne reçois que dans ce moment, citoyens collègues, votre lettre du 4 de ce mois, ce qui vous prouve combien la poste est mal servie et les dangers que la chose publique peut éprouver d'un pareil retard.

« Aussitôt j'ai expédié un courrier extraordinaire vers mon collègue Le Carpentier. Je lui fais part de vos intentions, et à coup sûr elles seront exécutées.

« Vous verrez par la lettre que je lui écris, que nous allons nous partager les quatre départements que vous nous indiquez. Comme j'ai suivi jusqu'ici la partie des opérations militaires, je pense, pour ne rien déranger dans l'ordre de l'exécution qu'il convient que je suive le travail commencé. Qu'on me seconde, que les

(1) Il s'agit de Condé-sur-Noireau, département du Calvados.

(1) Archives du ministère de la guerre, armée des Côtes de Cherbourg, carton 5/17, liasse 2.

(2) Archives du ministère de la guerre, armée des Côtes de Cherbourg, carton 5/17, liasse 2.

généraux qui commandent différentes divisions se concertent et se rapprochent, qu'on renonce aux petits intérêts locaux, qu'on voie la patrie, et non tel département, et bientôt ce noyau de guerre disparaîtra.

« Jusqu'ici, j'ai écrit à tous les départements environnants, j'ai ouvert une égale correspondance avec tous les généraux; je leur ai fait part de mes vues et des motifs qui les déterminaient. J'ai travaillé à l'organisation d'une armée qui n'existait point. Je n'avais point d'état-major, point de commissaire ni de payeurs généraux. Les munitions, les subsistances, les armes, tout me manquait, et avec l'aide de mon collègue qui m'a parfaitement secondé, je parviens peu à peu à créer des forces et des moyens d'attaque et de résistance.

« Je franchis les obstacles, car tâtonner avec les difficultés, c'est les multiplier sans cesse; au surplus, je fais pour le mieux.

« Je sens la nécessité de la formation d'une cavalerie; nous n'en avons point ici. Celle de l'ennemi est nombreuse, et il nous faut un pareil genre de forces pour balancer les siennes et arrêter les ravages de ses incursions. Je viens de prendre un arrêté qui, si on répond à mes vues, me fournira des ressources dont la cause de la liberté ressentira sous peu les avantages.

« Ne pouvant savoir au juste où était l'ennemi, quel était le nombre de ses forces, j'ai envoyé deux espions vers Laval; ils se sont acquittés de leur mission avec beaucoup d'intelligence, ils ont approché jusqu'à un quart de lieue de la ville, mais prévenus qu'on n'y entraît et qu'on n'en sortait qu'après avoir été présenté et interrogé par le chef des brigands, ils ont cherché à se faire procurer des renseignements dans les villages voisins.

« On s'est assez généralement accordé à leur dire que ces fanatiques sont au nombre de 40 à 50,000, qu'une grande partie est mal armée, qu'elle a cassé plusieurs de ses canons et qu'elle est pressée par la disette des subsistances.

« D'après ces développements, qui sont concordants avec d'autres rapports, il faut nécessairement qu'on se lève dans les départements circonvoisins, mais je dois vous dire et avec douleur, que les munitions manquent, même à l'armée de Mayenne et qu'il serait bien malheureux, qu'instruit de cette disette, l'ennemi en profitât pour nous serrer avec vigueur.

« Nous ne sommes pas plus avancés ici. Cependant je suis parvenu à faire faire de la mitraille, mais ce n'est pas de la poudre. Il y a déjà quelque temps que j'ai fait connaître nos besoins au ministre de la guerre, et dans des positions aussi difficiles il est bien intéressant de tenir une correspondance suivie avec le représentant du peuple, cela soutient son énergie et multiplie quelquefois ses moyens, lors même qu'on ne peut lui en fournir.

« Il paraît que le système est toujours le même à Rennes d'y faire porter des forces considérables, et cette persévérance d'idées me ferait croire que je peux me tromper si le général Peyre et l'adjudant Brière, actuellement à Fougères, ainsi que l'ingénieur d'Obenheim ne m'assuraient pas qu'il serait très dangereux de dégarnir un poste aussi important que celui qu'ils occupent, et l'inspection des lieux de la position de l'ennemi et de nos forces disséminées portent naturellement à se fixer sur les dernières idées.

« Sans doute, Rennes est bonne à garder comme place de seconde ligne, mais nous

n'avons pas des forces suffisantes pour en porter dans tous les points.

« J'ai requis à Coutances et Avranches la formation de deux nouveaux bataillons pris dans la réquisition de 18 à 25 ans, et sitôt qu'ils seront armés, mon intention est de les faire remplacer par les bataillons de la Somme et ci-devant Aunis, qui nous seront d'un grand secours.

« J'avais nommé un commissaire pour correspondre avec moi de Rennes, j'en ai envoyé un autre dans l'Orne et la Sarthe, et en attendant que je me porte dans le département de la Mayenne, je vais envoyer un citoyen patriote instruit et plein d'activité.

« Au surplus, citoyens collègues, comptez sur mon entier dévouement, le peuple ici est parfaitement disposé, mais sans subsistances et sans armes. Je ne peux tirer parti d'une infinité de bras bien décidés à se battre.

« Salut et fraternité.

« GARNIER DE SAINTES. »

Garnier de Saintes, représentant du peuple près l'armée des Côtes de Cherbourg, à son collègue Le Carpentier (1).

« Avranches, 10^e jour du 2^e mois de l'an II de la République.

« Je reçois dans ce moment, mon ami, huit heures du soir, une lettre du comité de Salut public datée du 4, dont je t'envoie une copie. Tu verras qu'il nous impose l'obligation de nous transporter l'un de nous dans le département de la Mayenne et au besoin dans la Sarthe et dans l'Orne.

« Tu connais quelles sont mes occupations ici, soit pour l'organisation de nos forces, l'approvisionnement de nos subsistances et la formation d'une cavalerie qui nous devient déjà si nécessaire pour faire face à celle des brigands.

« Déjà il m'est arrivé 110 chevaux. Je viens de prendre un arrêté pour avoir des cavaliers exercés et prêts à entrer en campagne. Abandonner cette opération ce serait renoncer à la mesure la plus salutaire pour l'entière destruction de ces forcenés.

« Je t'adresse copie de cet arrêté dont j'attends les plus heureux résultats, car le département me seconde avec beaucoup d'activité.

« Je suis appelé à Rennes et je vais faire en sorte de m'y rendre, mais tu sens bien que je n'y resterai pas longtemps, car Fougères, dans ce moment, est un point très important et qui demande plus particulièrement ma présence, j'irai ensuite à Mayenne, mais il faut que tu te rendes sur-le-champ dans l'Orne et la Sarthe pour y concerter des dispositions d'ensemble qui accélèrent le moment où nous porterons un coup vigoureux et terrible qui mettra fin à cette guerre désastreuse.

« Déjà j'y ai envoyé Bouley en qualité de commissaire, qui t'aura préparé les voies.

« Si cependant cet arrangement ne te convenait pas, marque-moi par le même courrier le parti que tu veux prendre, et je m'y confor-

(1) Archives du ministère de la guerre, armée des Côtes de Cherbourg, carton 5/17.